

PROTOCOLE SANITAIRE
relatif à l'enseignement en présentiel au LFILM
à la rentrée de septembre 2021
Mis à jour au 01/10/2021

Le protocole sanitaire du LFILM est conforme à la circulaire 085X21 du MEN du 30 septembre 2021 (**Protocole sanitaire dans les établissements scolaires**, figurant en annexe 1 de ce document).

Il précise :

- L'adoption du modèle d'enseignement présentiel à compter du 01/10/2021 pour tous les niveaux scolaires.
- Un enseignement à distance en cas de demande des familles ou cluster dans l'établissement.
- La poursuite de l'application des mesures préventives et gestes barrières.

Le fonctionnement du LFILM en présentiel repose sur le **principe fort** suivant :

Garantir un accueil des usagers du LFILM dans des conditions de santé et de sécurité optimales dans le cadre d'un protocole sanitaire strict tenant compte des contraintes organisationnelles, administratives, psychologiques et pédagogiques.

Le respect du protocole sanitaire par les familles conditionne l'accès des élèves à l'établissement, notamment la fluidité de la circulation devant les sites de l'établissement.

En annexe 2, figure le protocole de gestion des cas contacts.

Éléments complémentaires relatifs à la mise en œuvre du protocole sanitaire au LFILM

- **LE PORT DU MASQUE**

Pour les personnels du LFILM et des prestataires, le port d'un masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

Le LFILM met à disposition de ses personnels au sein de l'établissement des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans l'établissement.

Pour les élèves,

- Les élèves des écoles maternelles ne portent pas de masque.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, les collégiens et les lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire au sein de l'établissement.

Il appartient aux parents de fournir des masques adaptés à leurs enfants (deux masques par jour). Tout élève qui se présentera à l'entrée de l'établissement sans masque ne sera pas accepté.

- **ACCUEIL DES ELEVES et DES PERSONNELS**

Concernant l'arrivée ou le départ des élèves de l'établissement, les mesures suivantes sont mises en place conformément aux principes fondamentaux préalablement définis.

- ✓ Accueil avec prise de température systématique de toute personne qui entre dans l'établissement (caméra thermique)

Pour les écoles primaires :

- ✓ Renforcement des équipes d'encadrement par des animateurs périscolaires
- ✓ Garderie fonctionnelle au sein des 4 écoles primaires.
- ✓ Mise en place d'un dispositif de dépose minute, interdiction des demi-tours devant le site de Bouskoura, renforcement des contrôles, pour fluidifier la circulation
- ✓ Accueil des élèves et des accompagnateurs autorisés – uniquement pour les élèves de maternelle- aux portes de la classe (classes maternelles) ou de l'école (classes élémentaires) avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydro alcoolique) et prise de température systématiques par caméra thermique sous contrôle accru.
- ✓ Port du masque obligatoire pour les accompagnateurs autorisés des élèves de maternelle (1 seul accompagnateur autorisé par élève)
- ✓ Déplacement des élèves de maternelle et de leurs accompagnateurs dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation).
- ✓ Accueil des élèves de l'élémentaire dans la cour de récréation. Ils attendent dans la cour de manière distanciée la sonnerie afin de rejoindre leurs salles de classe au signal sonore accompagnés par leur enseignant.

Pour le collège et le lycée

- ✓ Entrée et sortie par les portails habituels selon un dispositif qui respecte la distanciation, évite le brassage (sens de circulation) et permet la prise de température systématique par caméra thermique.
- ✓ Port du masque obligatoire pour accéder à l'établissement
- ✓ Participation de tous les personnels de vie scolaire à la sensibilisation des élèves sur le respect des gestes barrières et les nouveaux sens de circulation au sein de l'établissement
- ✓ Les élèves du collège attendent dans la cour de manière distanciée la sonnerie afin de rejoindre leurs salles de classe au signal sonore accompagnés par leur enseignant.
- ✓ Les élèves du lycée montent directement dans leur salle de classe et y attendent leur enseignant.

• **SORTIE DES ELEVES**

Pour les écoles maternelles

- ✓ Déplacement des accompagnateurs autorisés (1 par enfant) dans l'établissement jusqu'à la classe, organisé selon un dispositif qui respecte la distanciation et évite le brassage (sens de circulation) avec maintien de la distanciation physique (marquage au sol, barrières, signalisation), lavage des mains (gel hydro alcoolique) et prise de température systématiques par caméra thermique sous contrôle accru

Pour les écoles primaires

- ✓ Positionnement de tous les élèves par groupe classe dans la cour de récréation élémentaire 5 min avant l'heure de la sortie sous la responsabilité des enseignants.
- ✓ Respect du marquage au sol établi par les accompagnateurs pour la reprise des élèves
- ✓ Sortie cadencée des élèves par niveau, une classe après l'autre, les élèves, en file indienne, dans le respect de la distanciation physique.
- ✓ Les élèves d'élémentaire, dont les accompagnateurs récupèrent un élève en maternelle, attendront dans la cour maternelle.

Pour le collège et le lycée

- ✓ Positionnement des élèves sur les marquages au sol afin de respecter la distanciation et sortie ordonnée sous la responsabilité de la vie scolaire.
- ✓ Sortie cadencée des élèves par niveau, une classe après l'autre, les élèves, en file indienne, dans le respect de la distanciation physique.
- ✓ Respect du marquage au sol externe à l'établissement par les accompagnateurs pour la reprise des élèves
- ✓ Il est formellement interdit aux accompagnateurs de s'attouper devant le portail

- **Mode opératoire de nettoyage-désinfection au LFILM**

Nettoyage **avant** la reprise : Tous les espaces ont été nettoyés et désinfectés selon le protocole de « nettoyage approfondi » défini ci-après avant la reprise de l'activité :

Nettoyage **après** la reprise : "nettoyage approfondi" en 2 étapes

→ **1ère étape, le nettoyage :**

- Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ;
- Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage ;
- Séchage des surfaces ;
- Réalisation du nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insistance sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

→ **2ème étape, la désinfection :**

- Utilisation d'un désinfectant virucide et de lingettes désinfectantes
- Désinfection des points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).
- Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.
- Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- Utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur (nébulisation) à l'aide de produits désinfectants le soir après la sortie des élèves.
- Ne pas utiliser d'aspirateur.
- Ne jamais réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.
- Les produits sont tenus hors de portée des élèves.

→ **Fréquence :**

- Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

- Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- Renforcement du nettoyage des blocs sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...

- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, ...

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

- En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans une salle, notamment pour les enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe à l'aide de lingettes et produits désinfectants.

→ **Actions complémentaires :**

- Les salles de classes sont équipées de poubelles à pédale fermées pour récupérer les masques usagés.

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.

- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide, en papier et en gel hydro alcoolique.

- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe, après le nettoyage, ...).

- Prévention des risques pour le personnel : Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.

- **REUNIONS ET RENCONTRES**

La visioconférence sera privilégiée pour les réunions et rencontres au sein de l'établissement.

- **PASS VACCINAL**

Conformément aux recommandations des autorités, les prestataires et visiteurs doivent présenter leur passeport vaccinal pour accéder à l'établissement. Ceci s'applique également à l'accompagnement en maternelle et réunions.